

## **Règlement d'ordre intérieur du GIFD**

### **Missions générales**

- Partager ses expériences professionnelles dans le domaine de la douleur aiguë et / ou chronique
- Echanger sur les problématiques rencontrées et dégager ensemble des pistes de solutions
- Elaborer et mettre en place des projets communs en accord avec le comité scientifique de la BPS
- Contribuer à la reconnaissance de l'activité de l'infirmier spécialisé en algologie
- Collaborer à la mise en place des projets de formations dans le domaine de la douleur

### **Composition du Specific Interest Group (SIG)**

5 personnes membres de la BPS - dont les 2 coordinateurs du GIFD - seront nommés pour une durée de 4 ans

### **Composition du Groupe Infirmier Francophone Douleur (GIFD)**

Le GIFD comprend le SIG et 10 autres membres (au maximum), soit 15 personnes. Ce groupe est composé d'infirmiers :

- exerçant dans les institutions et/ ou dans l'enseignement de la région francophone
- dans le secteur de la douleur aiguë et/ou chronique
- pour les patients adultes et/ou enfants

### **Inclusion d'un nouveau membre**

L'inclusion d'un nouveau membre sera discutée au sein du GIFD et selon les possibilités d'extension du groupe.

## **Participation aux réunions**

Les coordinateurs établissent un listing de présences.

Après 2 absences non excusées par an, les coordinateurs contacteront la personne concernée afin de vérifier son implication dans notre groupe.

## **Exclusion d'un membre du GIFD**

Après discussion collégiale, le GIFD peut décider d'exclure un de ses membres.

## **Organisation des réunions**

Réunions programmées minimum 3 fois par an

Lieu et date fixés par semestre et confirmés lors de la réunion précédente

Alternance des sites de réunion

## **Droits et devoirs des membres**

- Chaque membre est tenu d'avertir l'organisateur de la réunion de sa présence / absence
- Toute décision se prend de manière collégiale et consensuelle
- Chaque membre est invité à s'exprimer avec respect et courtoisie
- Un membre est désigné pour la rédaction du PV de la réunion
- Un membre est garant du temps de la réunion

## **Tâches spécifiques**

### **Tâches des 2 coordinateurs**

- Veiller à la planification et à l'animation des réunions
- Elaborer l'ordre du jour
- Actualiser à chaque réunion le listing des :
  - présences et absences
  - lieux et dates des réunions
  - rédacteurs du PV
- Organiser les rencontres nécessaires à l'avancée des différents projets
- Avoir un rôle d'intermédiaire entre les groupes GIFD et SIG ainsi qu'avec les différentes sociétés scientifiques
- Centraliser les données d'un projet
- Réaliser des feed back réguliers aux membres du GIFD

### Tâches de l'organisateur de la réunion

- S'assurer d'un lieu de réunion
- Transmettre par mail toutes les indications :
  - Lieu de son institution et l'emplacement du local
  - Possibilité de repas et collation
- Accueillir le groupe dans son institution

### Tâches des membres

- Participer activement aux réunions
- Réaliser les travaux demandés par le groupe
- Transmettre les informations relatives aux congrès, journées d'informations, .... relatives à la douleur et susceptibles d'intéresser les membres du GIFD

Signature avec mention lu et approuvé (date)